65e Année. — N° 63

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Belg. 12.00 22.00 42.00
France,Belg. 13.00 24.00 46.00
Union post. 16.00 31.50 63.00

DUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1180 ; Interc. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

65e Année.

JEUDI
3
MARS 1921

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Les Alliés préparent les sanctions :: :: contre l'Allemagne :: ::

L'armée belge occuperait Dortmundt ; Les Anglais et les Français occuperaient Francfort; Blocus de Hambourg et établissement d'une zône douanière.

Londres, 2 mars. — Toute la matinée a été consacrée, dans les milieux Alliés de la Conférence, à l'examen des sanctions envisagées comme conséquence du refus opposé par la délégation allemande en matière de réparations.

Une réunion des experts financiers

Les experts financiers se sont réunis au White Hall, au ministère du Trésor, sous la présidence de M. Austen-Chamberlain. La France était représentée par M. Paul Doumer, Charles Laurent, Seydoux, Cheysson, Avenol. La réunion n'a pas abouti encore à une conclusion pratique, la séance ayant dû être interrompue à midi, pour permettre à M. Austen-Chamberlain, de se rendre à la réunion que le Conseil suprême a tenue à midi, au Saint-James-Palace.

Les experts militaires

Les experts militaires se sont rencontrés de leur côté. Ils ont procédé à la mise au point du bilan des manquements de l'Allemagne en matière de désarmement.

Les délégués français confèrent...

M. Briand a conféré au début de la matinée avec MM. Barthou, Doumer, Loucheur, ainsi qu'avec M. Fromageot, jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères.

Une réunion du Conseil suprême

Londres, 2 mars. — La Conférence des chefs des délégations alliées s'est réunie à Saint-James-Palace à midi. Elle a d'abord entendu le rapport des conseillers juridiques et économiques, ensuite les délégations ont conféré avec le maréchal Foch, le maréchal Wilson, et les autres experts militaires. La Conférence reprendra ses délibérations à 5 heures.

Une note et un ultimatum seraient adressés à la délégation allemande

Paris, 2 mars. — Un envoyé spécial à Londres, télégraphie à son journal que cet après-midi, les Alliés rédigeront une note de caractère juridique relevant tous les manquements au Traité de Versailles, rappelant les propositions conciliantes des Alliés, signalant le caractère offensant des propositions allemandes d'hier, et affirmant la nécessité de sanctions immédiates et de gages à prendre.

Cette rédaction, ajoute le correspondant, sera revue dans la soirée par les chefs alliés, et mise au point cette nuit, pour être remise à M. Simons, jeudi matin. Cette note accorderait aux Allemands un délai très court pour accepter ou refuser les accords de Paris. Après ce délai et après un ultimatum, aucune conversation ne sera reprise.

Ce que seraient les sanctions

Paris, 2 mars. — L'envoyé spécial de la « Liberté » à Londres téléphone à son journal :

On m'assure de source anglaise sérieuse, que les sanctions sur lesquelles nous nous étions mis d'accord avec l'Angleterre sont les suivantes :

1° Occupation par l'armée belge de la région de Dortmund;

2° Occupation par l'armée française avec la collaboration éventuelle de faibles contingents britanniques, de Francfort, et s'il est nécessaire de Munich ;

3° Blocus de Hambourg par une flotte franco-anglaise;

4° Etablissement d'une zône douanière à la limite de la zône occupée.

Ces sanctions ne joueraient probablement pas toutes simultanément, l'occupation de Munich serait surtout prévue au point de vue des clauses de désarmement; le refus de l'Allemagne de nous accorder un compromis satisfaisant sur les réparations suffirait par contre à provoquer immédiatement comme début l'occupation de Francfort, de Dortmund, et le blocus de Hambourg.

Une interview de M. Barthou

Interviewé, M. Barthou, ministre de la Guerre, a fait la déclaration suivante :

La France est pacifique, mais elle veut son droit. Ces deux sentiments sont conciliables, pourvu que nous ayons les moyens et la volonté de faire valoir les droits de la France.

M. Barthou a ajouté : « Les conversations me paraissent impossibles désormais, après la mauvaise foi d'hier, le gouvernement français est unanimement décidé à la fermeté. La surenchère n'est pas acceptable, nous n'en finirons jamais.»

Les mesures militaires en France

Londres, 2 mars. — Le correspondant de l'« Intransigeant » croit savoir qu'il ne serait question en cas de nécessité, que de conserver sous les drapeaux la classe 1919 et de rappeler la classe 1918.

En France, on ne s'émeut pas du bluff allemand

A PROPOS DE BRUITS DE MOBILISATION

Paris, 2 mars. — On n'accorde aucune créance, dans les milieux bien informés aux bruits qui continuent à courir de mesures militaires préventives. Si des avis d'affectation ont été reçus ces jours-ci par des démobilisés c'est que leur situation militaire n'avait point été régularisée. Quant à des décisions plus importantes, telles que l'appel d'une ou deux classes de l'active, il ne faut pas s'étonner si les bureaux de notre état-major s'en sont préoccupés. C'est leur rôle de prévoir toutes les éventualités. Mais ce sont décisions qui, si elles devaient être prises, ne le seraient que d'accord avec le Parlement. Il suffit de savoir que avec nos alliés, nous avons à pied d'œuvre les forces nécessaires à qui on a donné les moyens matériels de forcer l'Allemagne à un peu moins de mauvaise foi.

L'impression en Belgique

Bruxelles, 2 mars. — La « Nation Belge » dit que la nouvelle des contre-propositions allemandes a provoqué dans les couloirs du Parlement une très vive impression. Un député socialiste de la frontière germano-belge affirmait que seule, la manière forte amènerait les Allemands à s'incliner.

Hier, au cours du dîner mensuel du cabinet de la politique nationale, M. Nothomb, président, a préconisé l'augmentation de l'armée belge d'occupation.

« Le moment est grave, a-t-il dit, car l'Allemagne, par ses offres dérisoires, va provoquer une rupture. »

L'attitude italienne

Rome, 2 mars. — L'« Agence Stéfani » publie la note suivante :

Le comte Sforza, au cours de la réunion entre Alliés qui a suivi l'audition des contre-propositions allemandes, à Londres, a insisté sur la nécessité qui s'impose de bien étudier la base juridique des mesures à prendre contre l'Allemagne, de façon à éviter toute action qui n'étant pas fondée en droit indiscutablement, sur la lettre ou l'esprit du Traité de Versailles, pourrait donner prétexte à des lamentations ou à des protestations, dans les mêmes milieux qui ont soulevé hier, par leur incompréhension, la réprobation générale.

L'indignation des journaux anglais

Londres, 2 mars. — Le « Daily News », après avoir constaté que les propositions allemandes sont inacceptables, dit, qu'à moins que le docteur Simons ne revienne aux réalités de la situation, on peut dire adieu à la perspective d'un juste règlement et à l'établissement d'une paix solide en Europe.

Le « Times » dit que les soi-disant contre-propositions allemandes constituent une combinaison de fourberie commerciale d'une pure impudence : « L'Allemagne a tenté de bluffer les Alliés. Quand elle se sera rendue compte que l'accord des Alliés est unanime pour mettre à exécution les sanctions prévues, elle abandonnera sans doute son attitude, et s'exécutera.

Le « Daily Mail » écrit : « L'effronterie allemande n'a pas de limites, si les Allemands s'en tiennent à leurs contre-propositions, les Alliés n'auront plus devant eux d'autre alternative que de faire jouer les sanctions arrêtées.

Le ton de la presse allemande

Berlin, 2 mars. — La presse apprend avec une satisfaction évidente que les contre-propositions allemandes ont été entendues et estime naturellement que l'Allemagne a été dans ces contre-propositions aussi loin qu'elle pouvait aller.

La « Rote Fahne » écrit :

M. Simons avait fait pressentir en Allemagne que les contre-propositions allemandes surprendraient beaucoup à Londres. En effet, cette surprise lui a réussi. On comprend que le premier geste du représentant français à Londres a été de faire signe au Maréchal Foch, si on réfléchit que la France ne recevrait des trente milliards que M. Simons offre aux Alliés au nom de la bourgeoisie allemande, que juste ses 52 0/0 et si l'on se rappelle que les finances françaises peuvent être comparées de même que les finances allemandes, à un trou béant.

Parlant de l'effet produit par les contre-propositions allemandes, sur les Alliés, le « Vorwaerts » écrit :

Il était à prévoir que l'exposé raisonnable allemand ne produirait pas une impression particulièrement favorable sur les Alliés, de même qu'à Versailles, ils ne veulent évidemment pas subir l'épreuve d'une discussion objective, car ils reconnaissent qu'ils ne pourraient pas en sortir vainqueurs et que leur unité serait brisée.

Si les Alliés repoussent tous ensemble les contre-propositions allemandes, aussi brusquement que M. Lloyd George dans sa première réponse à M. Simons, ils montreront par là qu'ils n'ont pas la volonté de traiter raisonnablement la question des réparations, mais qu'ils sont décidés à exécuter leurs volontés en employant la violence.

Le journal estime ensuite qu'une réponse détaillée des Alliés, aux mémoires allemands remis à Londres, s'impose, avant que des sanctions quelconques entrent en vigueur.

Ceux qui liront le mémoire allemand, comprendront pourquoi nous trouvons avant comme après, que les décisions de Paris ne peuvent pas être discutées.

M. Théodore Wolff, dans le « Berliner Tageblatt », déclare sur un ton toutefois un peu hésitant que l'offre de l'Allemagne n'est cependant pas une « m... de chien ». Après ses attaques ordinaires contre la France et, cette fois, aussi contre M. Lloyd George, il reconnaît que l'application des sanctions est inacceptable.

La thèse uniforme de la presse du centre et de droite consiste à dire : Nous offrons aux Alliés ce qu'ils demandent, c'est-à-dire 50 milliards de marks-or, seulement nous voulons les payer en un délai plus court et contracter un emprunt.

Il est à noter que les 20 milliards qui seraient à déduire des 50 milliards sont discrètement mentionnés.

Le refus du Gouvernement grec

Londres, 2 mars. — La délégation grecque a reçu d'Athènes une réponse négative au sujet de la proposition des Alliés d'envoyer une Commission internationale d'enquête, à Smyrne et en Thrace.

M. Calogeropoulos communiquera le refus du gouvernement grec au Conseil suprême vendredi.

AUTOUR DE LA CONFÉRENCE

LETTRE DE LA FÉDÉRATION DES SINISTRÉS, A M. BRIAND

La Fédération des Associations départementales et Unions de sinistrés adresse, à M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, la lettre suivante :

Monsieur le Président du Conseil,

Les habitants des régions dévastées suivent avec angoisse les entretiens de Londres; ce sentiment, qui n'affaiblit en rien la confiance qu'ils ont en votre patriotique fermeté, autorise le Comité-directeur de la Fédération des Associations départementales et Unions de sinistrés, réuni ce jour, à vous adresser cette respectueuse mais énergique adjuration.

Les sinistrés comprennent que l'heure présente est décisive. Sans doute, les résultats des accords qui vont s'affirmer ne sauraient rien leur retrancher des droits à « la réparation intégrale » qu'ils tiennent de la loi du 17 avril 1919, mais ils se rendent compte que ces résultats accéléreront ou retarderont leur reconstitution.

Ils sont convaincus que, parlant au nom de la France meurtrie pour la cause commune, vous saurez faire reconnaître par nos Alliés la nécessité d'une unité d'action absolue dans l'œuvre de réparation.

La situation tragique de notre pays, conséquence de la longue et terrible lutte qui s'est poursuivie sur notre sol, impose à tous les Alliés une étroite solidarité dans la défense de nos droits comme dans l'organisation financière de notre relèvement.

L'inexécution par l'Allemagne du Traité de Paix retarde la reconstitution économique de nos départements dévastés. D'autre part, nos usines arrêtent leur production tandis que le chômage diminue en Allemagne, ce qui lui permet de recommencer à exporter. Notre déséquilibre économique s'accroît, tandis que l'Allemagne a repris son troisième rang des nations européennes dans les statistiques américaines. Notre volonté de paix se manifeste chaque jour, tandis que chaque jour apparaît en Allemagne, sous le camouflage des lamentations, un impérialisme sournois.

La France dévastée ne tolérerait plus aucune défaillance. Sûrs que vous refuserez toute nouvelle concession qui réduirait la créance de la France, nous attendons les décisions que, d'accord avec nos Alliés et avec le Parlement français, vous dicterez aux représentants de l'agresseur vaincu.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'hommage de ma plus profonde considération.

Pour le Comité-directeur,
Le président de la Fédération :
Georges Baillet.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

LE COMPLOT COMMUNISTE

Les rapports des accusés avec Moscou

Paris, 2 mars. — Devant la Cour d'assises de la Seine ont continué, cet après-midi, les débats du 1er en date des complots communistes.

L'audience est ouverte à 13 heures, et, sitôt que les dix accusés ont été introduits, le président Drioux résume, pour les jurés, l'audience d'hier.

Il s'est efforcé, dit-il, par la lecture des statuts de la IIIe Internationale, auxquels avaient adhéré Monatte, Loriot, Souvarine et Monmousseau, et en donnant connaissance de quelques-unes des thèses de Moscou, d'établir qu'on se trouvait en présence d'un plan concerté, tendant à renverser l'ordre établi.

Le président Drioux donne lecture des radios de Moscou, notamment de l'un comportant un salut fraternel de Zinovieff adressé à Monatte.

La lecture de la correspondance échangée entre les groupements dont faisaient partie les accusés et Moscou, soulève les protestations de la défense.

Loriot, Monatte, Monmousseau et Souvarine reconnaissent qu'ils ont été en relations avec le bureau communiste d'Amsterdam, mais maintiennent qu'ils n'eurent jamais de relations directes avec Moscou.

Après une courte suspension d'audience, on examine les numéros de la « Vie Ouvrière », qui préconise la révolution sociale, puis l'audience est renvoyée à jeudi.

Dix-sept délégations commerciales étrangères à Londres

Leur réception par le Roi

Londres, 2 mars. — Le Roi a reçu, ce matin, au Palais de Buckingham, les membres de dix-sept délégations commerciales étrangères, invitées par le Gouvernement britannique, à inspecter les foires industrielles de Birmingham et de Glasgow.

M. Wauters, ministre de Belgique, de l'Industrie et du Travail, a lu, au nom des délégations étrangères, une adresse au Roi, dans laquelle, après avoir présenté ses hommages, il fait un court exposé de la situation économique mondiale.

Le Roi a remercié les délégations de leur visite, et de la confiance qu'elles ont dans le peuple britannique, pour le relèvement du monde dévasté. Il a souligné ensuite les avantages d'un effort commun; car, dit-il, tous les pays sont solidaires les uns des autres, pour la prospérité commerciale.

UN CONGRÈS DES MUTILÉS A SAINT-QUENTIN

Le 20 mars prochain dans la matinée, aura lieu à Saint-Quentin, un grand Congrès des mutilés de la guerre, présidé par M. Maginot, ministre des Pensions.

Tous les mutilés affiliés ou non à une association y sont conviés.

Le Congrès sera suivi d'un banquet dont le prix est fixé à 25 fr. par tête. Les adhésions sont reçues dès maintenant au siège de l'Association des Mutilés et Réformés, 1, rue des Patriotes, à Saint-Quentin.

LES QUOTIDIENNES

ILS SE MOQUENT DES ALLIÉS

Les délégués allemands se moquent des Alliés. Leurs contre-propositions ne tiennent pas debout. Elles sont une plaisanterie de mauvais goût. Comme l'a dit spirituellement M. Lloyd George à la fin de la réunion de mardi : « Il est temps de lever la séance car nous finirons par redevoir de l'argent. »

C'est bien cela. Non seulement l'Allemagne ne se reconnaît pas l'auteur de l'agression de 1914 ; non seulement elle n'avoue pas ses crimes, mais encore ose-t-elle se poser, aujourd'hui, en victime ; une victime qui chercherait, d'ailleurs, à en imposer à ses prétendus « bourreaux ». On ne peut guère pousser plus loin l'audace et le bluff.

Car, ne vous imaginez pas une seule minute que les Allemands ont envie de résister jusqu'au bout, jusqu'aux sanctions, aux prétentions parfaitement justifiées de l'Entente. Comme depuis l'armistice, le bluff leur a assez bien réussi, ils continuent le même jeu, espérant qu'à Londres comme à Spa, comme à Bruxelles, comme à Paris, les Alliés feront de nouveau le sacrifice de quelques-uns de leurs droits et de leurs intérêts.

Cette fois, le Dr Simons pourrait bien s'être trompé. Visiblement, il a dépassé la mesure et son attitude intransigeante a exaspéré la patience des délégués à la Conférence. Il se pourrait très bien qu'avant longtemps la réponse aux contre-propositions allemandes fut confiée aux experts militaires de France, d'Angleterre, d'Italie et de Belgique.

Or, les arguments que peuvent sortir le maréchal Foch et ses collègues sont les seuls que craint vraiment l'Allemagne.

En tous cas, l'attitude inconcevable des gens du Reich, a causé une bien légitime émotion dans les pays dévastés. Ici, nous avons eu un avant-goût du sort qui aurait été réservé à la France si les soldats du Kaiser eussent été définitivement vainqueurs. Ici, les envahisseurs de 1914, qui se croyaient certains du triomphe final, se sont payés d'avance. Ils ont dépouillé nos populations et couvert notre sol de ruines inutiles.

Et, aujourd'hui, pour réparer ces crimes, ils ont le toupet d'offrir une somme dérisoire et qui laisserait nos provinces et notre pays à tout jamais dans l'impossibilité de se relever !

Avec M. Briand, avec M. Loucheur, avec tous nos alliés, nous protestons de toutes nos forces contre l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis du traité de Versailles.

Maurice Auber.

UNE BELLE CÉRÉMONIE A LILLE

Remise solennelle de la Croix de la Légion d'honneur à Mgr Charost, ancien évêque de Lille

PAR M. CHARLES DELESALLE, ANCIEN MAIRE

« C'est ici que vous aviez été à la peine; il fallait bien qu'ici vous fussiez à l'honneur.»
(M. Delesalle à Mgr Charost).

Mercredi à quatre heures dans la salle des fêtes de l'Evêché, un public nombreux se pressait qui était venu apporter son tribut de reconnaissance et d'admiration à l'Evêque de Lille pendant la guerre, Mgr Charost, dont les éminents services rendus au pays recevaient aujourd'hui leur consécration par la remise de la croix de la Légion d'honneur.

Signalons parmi les notabilités présentes: Mgr Chollet, archevêque de Cambrai; Mgr Julien, évêque d'Arras; Mgr Croy, évêque de

Mgr CHAROST
ancien évêque de Lille
archevêque coadjuteur de l'archevêque de Rennes

Tournai; Mgr de Durfort, évêque de Poitiers; MM. les vicaires-généraux, chanoines Lecomte, Jourdain, Delbroucq; Mgr Fremaux, doyen du Chapitre; MM. les Archiprêtres; Mgr Scalbert, Mgr Carton, Mgr Descamps, Mgr Margerin; Mgr Lesne, recteur de l'Université Catholique, et M. le chanoine Dutoit, secrétaire-général; de nombreux prêtres du

MM. les généraux Tupinier et Grégoire; M. le colonel Legay, représentant le général Lacapelle; M. le chanoine Régent, aumônier militaire; M. le sénateur Genouvrier, vice-président du Sénat; MM. Vandamme, député du Nord, et Roquette, député de l'Aveyron; MM. Dufour et Guilbaut, conseillers généraux; M. Charles Delesalle, ancien maire de Lille, et de nombreux membres de l'ancienne municipalité; MM. Rémy, Brackers-d'Hugo, Crépy Saint-Léger, Liégeois-Six, Duburcq, Legrand-Ermant, etc...; MM. Alfred Descamps, président de la Chambre de commerce; Eugène Mathon, de Roubaix; Jean Delemer, président de l'Union Patriotique; Nicolle, président de la Société Industrielle; Delepoulle, président des « Amis de Lille »; Pennelier, président du Tribunal civil; Théodor, conservateur des Musées de Lille; Assolignon, ancien secrétaire-général de la Mairie; Joire, de Tourcoing; la plupart des doyens et professeurs, et M. Paul Besnard, président du Conseil d'administration de l'Université Catholique; de nombreux membres du barreau de Lille; Henri Lanclais, directeur de « La Dépêche »; Martin-Mamy, directeur du « Progrès du Nord ».

M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, retenu à Londres, et M. Naudin, préfet du Nord, empêché, s'étaient excusés.

L'orphéon des « Crick-Sicks » tourquennois avait prêté spontanément son concours à la cérémonie.

Mgr Quilliet a reçu à l'entrée Mgr Charost qui a pris place sur l'estrade, entouré de Mgr Chollet à sa droite et M. Charles Delesalle à sa gauche.

DISCOURS DE Mgr QUILLIET
Evêque de Lille

Mgr Quilliet exprime d'abord sa gratitude à LL. GG., aux autorités, ainsi qu'à l'assistance venue si nombreuse. Puis s'adressant à Mgr Charost, il célèbre le grand évêque et le fier Française, le défenseur impavide de la Cité lilloise et le remercie d'avoir bien voulu que cette consécration se fît à Lille, dans cette salle même de l'Evêché qui retentit si souvent des accents de sa parole éloquente.

Parce que leur Evêque de guerre fut aussi leur modèle et leur soutien moral, parce que vers vous, Monseigneur, chacun se réfugiait, attendant aujourd'hui le mot d'ordre, demain le réconfort, il n'y eut qu'un signe à donner. A ce signe, ce peuple qui par ses sentiments profonds et tenaces, vous le savez, touché aussi par l'hommage qu'il voulait rendre justement à son Evêque de guerre, ce peuple est venu, Monseigneur, pour acclamer en votre Grandeur toujours aimée le pontife qui l'a édifié et qui l'a vaillamment défendu aux heures les plus critiques. Les hommages unis de tous ici attestent qu'en ce jour au-delà de l'Homme d'Eglise et de l'Evêque ils entendent honorer le vaillant Français, le grand citoyen, grand par le courage inspiré tout autour de lui, grand par le cœur dévoué à tous, des plus humbles aux plus élevés.

Cette fête n'atteint pas la limite de la reconnaissance de nos cœurs.

Monseigneur rappelle ensuite les paroles dignes et fières, les écrits incisifs et dédaigneux par lesquels Mgr Charost s'opposait à l'envahisseur. Il rappelle les services et démarches dévoués, une activité qui ne faiblit point, pendant quatre longues années d'occupation.

Nous avons, termine-t-il, attendu longuement le jour de la vérité et de la justice. Mais voici l'heure où l'ancien maire de Lille, votre compagnon dans l'infortune, l'homme qui fut grand Français et grand citoyen comme vous-même, va vous remettre ce signe de l'honneur et de la bravoure infrangibles, et qui montrera sur votre poitrine que la ville de Lille a bien mérité de la Patrie, une fois de plus.

DISCOURS DE M. Charles DELESALLE
ancien Maire de Lille

La grande Chancellerie, dit M. Ch. Delesalle, m'a donné mandat de vous remettre aujourd'hui les insignes de la Légion d'honneur.

Ai-je besoin de dire combien il m'est doux de remplir cette mission et de pouvoir être une dernière fois l'interprète de cette grande ville qui vous doit tant de reconnaissance et qui depuis deux ans attendait avec impatience que justice fut rendue.

Quand parut le décret, la joie ici fut unanime.

Tous ici savaient l'œuvre accomplie par leur Evêque pendant le long calvaire et de quel poids sa haute autorité morale avait allégé les douleurs d'une brutale oppression. On vous avait vu quatre années durant vous pencher sur tous les deuils, vous apitoyer sur toutes les victimes, vous interposer, si inutilement que ce pût être, contre toutes les violences. On vous avait vu parcourir incessamment nos rues, portant dans tous les quartiers les paroles de consolation, de réconfort et surtout d'espérance.

Pas un Lillois alors qui ne se découvrit au passage de celui qu'il sentait d'instinct son défenseur, l'avocat sacré de la morale et du droit. Mais si tous savaient, qui savait mieux que moi qui si vécu de votre vie et partagé avec vous tant de responsabilités ?

M. Delesalle évoque les démarches multiples, les protestations éloquentes contre un ennemi sans scrupules et sans pitié.

Il fut un terrain, Monseigneur, sur lequel l'occupant ne put triompher de vous ni de notre vaillante population. Il avait brisé les corps, il voulait asservir les âmes.

Mais des hommes de votre trempe ne pouvaient le permettre.

L'ancien maire de Lille, que l'émotion gagne, a tant de souvenirs émouvants voulant attester par quels accents l'ancien Evêque de Lille réussit à tenir haut les cœurs, à élever les courages à la hauteur des maux qui les assaillaient, cite le début d'un mandement de Carême de mars 1917, à la veille de l'offensive de printemps. L'assemblée tressaille d'entendre ce noble et fier langage, cette confiance quand même, cette parole que les événements ont montré prophétique, et M. Delesalle termine :

Vous avez bien fait de quitter pour un jour votre Bretagne pour revenir à cette Flandre qui a fait de vous son enfant d'adoption.

Vous n'auriez pu, d'ailleurs, sans nous contrister, manquer à ce pèlerinage. C'est ici que vous aviez été à la peine, il fallait bien qu'ici vous fussiez à l'honneur.

Il ne me reste plus qu'à accomplir les rites traditionnels : « Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous nomme chevalier de la Légion d'honneur. »

M. Delesalle donne l'accolade à Mgr Charost, fort ému.

Les « Cricks-Sicks » chantent l'Hymne na-

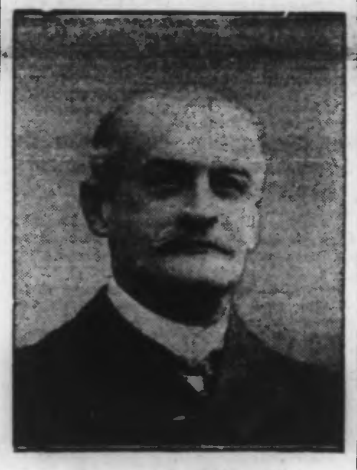

M. CHARLES DELESALLE
ancien maire de Lille

tional, religieusement écouté. Des enfants remettent des fleurs à Mgr Charost de la part de l'Union Patriotique, « au nom des familles secourues par Monseigneur », de la part « des petits enfants de l'Esplanade », « au défenseur des jeunes filles de Lille » et bien d'autres témoignages d'une simplicité touchante qui sont allés droit au cœur du pasteur.

ALLOCUTION DE Mgr CHOLLET
Archevêque de Cambrai

Mgr Chollet, après avoir embrassé Mgr Charost, apporte au nouveau légionnaire le salut d'un frère d'armes. Il invoque une fraternité multiple qui s'est maintenue dans les souffrances comme dans les espoirs.

L'éminent archevêque de Cambrai met en relief l'action de son évêque suffragant comme homme, comme chrétien, et comme Français. Il insiste sur l'œuvre d'union sacrée accomplie par le pasteur.

Vous alliez, lui dit-il, à tous indistinctement, et il tire la leçon de cette journée par ces considérations élevées sur la religion et le patriotisme.

ALLOCUTION DE Mgr CROY
Evêque de Tournai

Mgr l'Evêque de Tournai, au nom de la nation amie et alliée, apporte à Mgr Charost le salut de la Belgique dans un hommage de fraternelle gratitude. Par tradition, dit-il, la petite nation belge imite toujours la grande France. Malgré la surveillance ennemie, vos enseignements ont filtré jusqu'à nous et nous avons essayé de vous imiter.

L'évêque de Tournai rappelle les rapports lointains qui ont constamment uni les nations sœurs, et plus récemment, l'hospitalité que la Belgique a accordée largement aux religieux chassés de France.

Son allocution qui constitue un bel éloge de notre pays a été chaleureusement applaudie.

REPONSE DE Mgr CHAROST

Mgr Charost s'excuse d'une émotion bien compréhensible qui ne le laisse point maître de sa pensée.

Je revis, dit-il, en quelques heures tout un monde d'angoisses. Je retrouve en un instant l'émotion sacrée fragmentée de toutes ces années tragiques.

Cette réunion n'aurait pas eu la même signification ailleurs qu'à Lille, où je retrouve d'inaltérables amitiés. Un ruban ne peut récompenser celui qui a voué sa vie à Dieu, mais quand il devient le symbole d'aussi profondes sympathies, il revêt une signification des plus émouvantes. Cet insigne est en harmonie avec les souffrances éprouvées en commun.

Puis Monseigneur remercie Mgr Quilliet, l'organisateur de cette fête; les enfants qui viennent de lui offrir des bouquets; Mgr Chollet, qui a connu des douleurs plus grandes encore que les siennes puisqu'il a vu l'incendie de sa ville et a souffert de la captivité, de l'exil et de l'évacuation; Mgr Croy, évêque de Tournai, la ville qui fut un modèle et un exemple de fidélité invincible. La Belgique, dit Monseigneur, a ouvert à deux battants devant le monde la porte de l'honneur ; elle a fait plus, elle a accepté le martyre de toute une nation. Il salue Mgr l'Evêque d'Arras et Mgr de Durfort, un ami d'enfance.

S'adressant à M. Delesalle, il rappelle que c'est lui qui, entraînant le monde officiel convié à implorer la clémence divine, a placé ainsi dans la balance de la justice tout le poids de cette adhésion. C'est lui qui essaya d'alléger le poids du joug que les barbares, avec une joie malsaine, imposaient à nos populations.

Monseigneur remercie MM. Vandamme et Jenouvrier dont on connaît les démarches au sujet de la distinction d'aujourd'hui. Il félicite ses diocésains d'avoir pour résistance gardé contre l'ennemi l'âme de la Cité lilloise.

Dans toutes les classes de la société, le courage de la femme fut admirable. Je me trouvais, dit-il, à la fin de septembre 1917 à Roubaix, près de l'église Saint-Jean-Baptiste. La chute des feuilles annonçait l'automne prochain. Une femme du peuple, entourée de ses trois enfants, me reconnut et, s'approchant de moi : « — Allons-nous, Monseigneur, passer encore un quatrième hiver ? » Je lui répondis : « — Hélas! oui. » Elle essuya alors du coin de son tablier les larmes qui lui perlaient aux yeux. « — Mais resterons-nous donc Boches? — Ah ! pour cela, jamais ! lui dis-je. Voyez ces feuilles qui tombent : l'armée allemande, bientôt, s'en ira ainsi! — Alors, conclut courageusement mon interlocutrice, nous pouvons passer un quatrième hiver. »

Cette force morale que nous avons sauvée, gardons-la toujours. Gardons la foi, et que Dieu soit toujours dans le cœur de la France !

Des applaudissements saluent ces nobles paroles, puis un vivat est chanté par la chorale.

Un salut solennel fut célébré par le coadjuteur de Rennes à Notre-Dame de la Treille à 18 h. 1/2. Une foule nombreuse y assista.

Jeudi matin, Mgr Charost quittera Lille pour se rendre à Rome où il compte arriver à la fin de cette semaine.

Notre souscription Pour les Chômeurs

de Roubaix Tourcoing et leurs Cantons

Si dures que soient pour chacun les conditions actuelles de la vie, il n'est personne parmi nos lecteurs qui ne voulût être vaincu à l'aide des chômeurs.

C'est un sacrifice qui est [illegible] et tous auront à cœur de le faire.

Plus il en aura coûté de souscrire pour donner du pain aux ouvriers sans travail, et à leurs familles, plus le mérite des souscripteurs sera grand, et plus forte sera la fraternelle gratitude des chômeurs involontaires.

C'est dans l'adversité que l'on reconnaît ses véritables amis. Si nos malheureux concitoyens peuvent se dire, en lisant ces listes, qu'ils ont pour amis tous les habitants de notre centre, entre eux et nous se seront étroitement serrés les liens de la solidarité locale.

Si modestes que soient nos ressources personnelles, donnons pour les chômeurs, donnons tous sans exception afin de sceller pour toujours là concorde entre les citoyens de Roubaix, de Tourcoing et leurs cantons.

QUATRIEME LISTE

Jules Dubois, boucher, 5 fr. — Les employés et contremaîtres des établissements Lefebvre et Bastin, 300 fr. — Une commerçante, D. C., 10 fr. — Pour que Dieu bénisse ma petite Andrée et ses parents, 10 fr. — Pour la réalisation d'une affaire, I.V.L., Tg, 5 fr. — H. B., 1 fr. — En reconnaissance à St-J., 5 fr. — Pour obtenir deux grâces, Bousbecques, 10 fr. — Une orpheline, A. V., Bousbecques, 2 fr. — Les employés, contremaîtres et surveillants des établissements Ch. Pollet et fils, 88, rue de la Redoute, Ex, 150 fr. — A. D., Neuville, 5 fr. — Pour que N.-D. L. exauce ma prière, 5 fr. — Deux sœurs, 10 fr. — Pour que Dieu me donne la santé, L.E., 10 fr. — Anonyme, A. M., 2 fr. — B. W., 5 fr. — Pour Jules L., 2 fr. — Pour la reprise des affaires, F. D., 4 fr. — G. S., 2 fr. — Petit Coco et ses deux sœurs, 15 fr. — Une vieille maman, A. D., pour le bonheur de ses petits enfants, 10 fr. — Pour l'avenir de mes deux fils, 5 fr. — Pour une malade, A. L., 10 fr. — Pour être préservé du chômage, B. V., 5 fr. — Pour les chômeurs, Pour T. V. et E. M. 146, 20 fr. — De Dottignies, pour obtenir une guérison, 10 fr. — Mme Vve Hof-Delattre, 20 fr. — Maison Blondeau, vêtements, 19, rue de Lannoy, Roubaix, 100 fr. — Pour que N.-D. de L. prête notre fils, 5 fr. — Pour la réalisation de mes désirs, M. L. C., 10 fr. — Pour que la bonne entente règne dans la famille, 10 fr. — Une mère de famille soucieuse, B. H., 5 fr. — B. H., 2 fr. — Pour que tout s'arrange, D. H., 2 fr. — Pour obtenir la guérison de ma sœur, anonyme, 100 fr. — Pour que la santé soit toujours bonne, L. et A., 50 fr. — L. D., Belfort, 5 fr. — Dodine, 5 fr. — P. D., Roubaix, 5 fr. — J.J.M., 5 fr. — Binbin, 2 fr. 50. — Brasserie Coopérative de Croix, 100 fr. — A. V., 2 fr. — M. F., 5 fr. — Maison Pierre Marchal, 38-40, r. Esquermoise, Lille, 50 fr. — André Piat, assurances l'Abeille, 100 fr.

Total des 4 premières listes... 1.10.012 00

LES CRÉANCES FRANÇAISES SUR LES ALLEMANDS

Un avis de l'Office des biens et intérêts

Paris, 2 mars. — L'Office des biens et intérêts, 146, avenue Malakoff, nous demande de rappeler aux Français qui avaient sur les Allemands des créances d'avant-guerre définies par l'article 296 du Traité de Versailles, qu'ils doivent faire parvenir leurs demandes de payement à l'Office, avant le 15 mars courant.

Aux termes du décret du 18 février, doit parvenir également à l'Office, avant cette date, la notification des créances que des intéressés, de quelque nationalité qu'ils soient, ont sur les Allemands, qui avaient des biens séquestrés en France, lorsque ces déclarations de créances n'ont pas déjà été faites à l'administrateur séquestre.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.